

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Chère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 5 février 2025 à 20h30

**Mairie
Salle du conseil municipal
23 rue de Nantes
53230 Cossé-le-Vivien**

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

ORDRE DU JOUR

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Finances et administration générale

- Débat d'orientation budgétaire 2025
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025
- Budget du Vi&Vien – Demande de subvention de Familles Rurales
- Tarification des salles du Vi&Vien
- Frais de scolarité et classes de découverte : montants 2025
- Allocations scolaires 2025 et forfait à l'OGEC : fixation du nombre d'enfants
- Projet de nouvelle cuisine centrale : appel à projet DETR / DSIL
- Poste responsable du service espaces verts : suppression de poste suivie d'une création

Urbanisme et bâtiments

- Validation du projet de Vidéoprotection

- Validation du projet des aménagements de sécurité routière en entrée et sortie d'agglomération.

Sport, vie associative et culturelle

- Convention de partenariat culturel avec le festival « À travers chants »
- Projet « Monsieur Vivien »

Affaires diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Chère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT

